CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E55638** **VALABLE JUSQU'AU** **26/05/2027**

ÉDITÉ LE 24/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1973

Raison sociale : ENTREPRISE CRENN

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/10/2024

Capital : 200 000

29 AVENUE CHARLES DE GAULLE
29470 PLOUGASTEL-DAOULAS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST 637 320 367 RCS

Siret : 637 320 367 00021

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 501566700

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5041854404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5041854404

Situation fiscale et sociale : A jour au 23/03/2026

Téléphone : 02 98 40 37 64 **Fax :**

Portable : 06 86 36 60 00

Responsabilité légale :
HCSL (984 815 621) / CRENN PIERRE YVES PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : eric.laot@crenn-construction.com

Effectif moyen : 25 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 758 826 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	27	22/05/2025
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	12	22/05/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/03/2026 09:36

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.